

INJEP NOTES & RAPPORTS

■ **Novembre 2025**

■ INJEPS-2025/19

Le logement des jeunes en 2025 : accès, contraintes et aspirations

Résultats du baromètre DJEPVA
sur la jeunesse – SYNTHÈSE

ÉTUDES ET RECHERCHE

■ Patricia CROUTTE, Charlotte MILLOT, Sarah NEDJAR
CALVET (CRÉDOC)

■ Amélie CHARRUAULT (INJEP)



ù et dans quelles conditions les jeunes vivent-ils aujourd'hui ? Quelles difficultés rencontrent-ils dans leurs trajectoires résidentielles ? Et quelles sont leurs aspirations en matière d'habitat ?

L'édition 2025 du baromètre DJEPVA sur la jeunesse fait la lumière sur les réalités résidentielles des jeunes âgés de 18 à 30 ans, dans un contexte marqué par l'accroissement des inégalités résidentielles, la persistance du mal-logement ainsi que par la pénurie des logements sociaux¹. À ces difficultés structurelles s'ajoutent des obstacles spécifiques à cette tranche d'âge : une forte mobilité, des ressources économiques limitées, une instabilité professionnelle, ainsi qu'une recherche de petits logements urbains, souvent pour de courtes périodes².

Portée par l'INJEP depuis 2016 et réalisée annuellement par le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CRÉDOC), l'enquête a été conduite dans l'Hexagone et dans les territoires ultramarins (hors Mayotte), en mars et avril 2025. Elle a interrogé environ 4 500 jeunes âgés de 15 à 30 ans³ et environ 1 000 personnes âgées de plus de 30 ans.

Les situations résidentielles des jeunes

▪ *Près d'un jeune sur deux dispose de son propre logement*

L'accès à un logement indépendant est une étape clé vers l'autonomie des jeunes, souvent nécessaire pour étudier, travailler ou vivre en couple. Entre 18 et 30 ans, **près d'un jeune sur deux (45 %) vit exclusivement dans son propre logement** et un sur dix (12 %) alterne entre son propre logement et le domicile parental (graphique S1).

L'autonomie résidentielle – c'est-à-dire l'occupation exclusive de son propre logement – progresse avec l'âge, la situation professionnelle, la vie en couple et le sexe, les jeunes femmes vivant plus souvent que les hommes dans un logement indépendant de manière permanente.

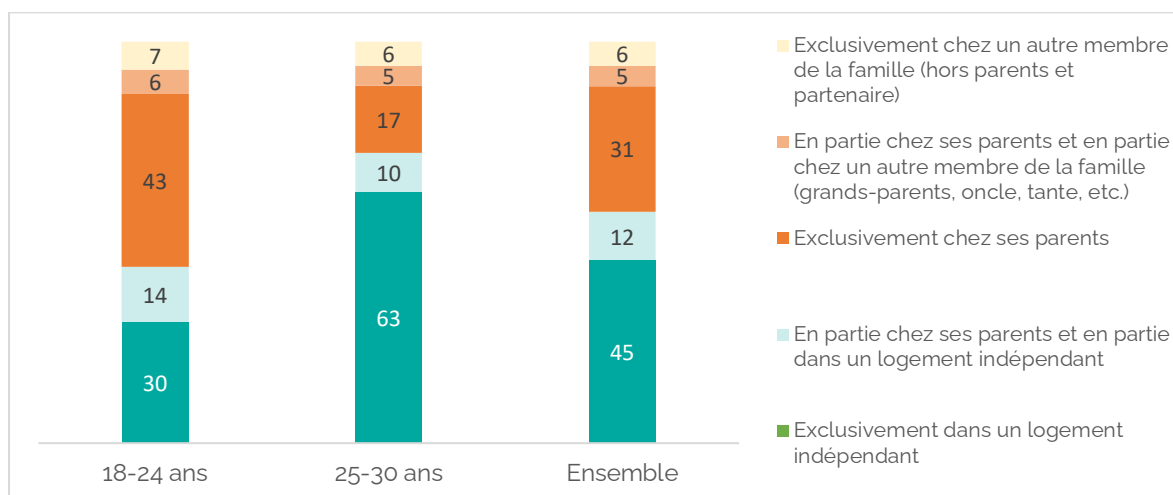
À cette période de la vie, la cohabitation familiale demeure toutefois répandue : elle concerne 4 jeunes sur 10. Plus précisément, 31 % résident uniquement chez leurs parents (ou chez l'un d'eux), 5 % partagent leur temps entre le domicile parental et celui d'un autre membre de leur famille (grands-parents, oncle, tante, etc.), et 6 % vivent uniquement chez un membre de leur famille autre que leurs parents ou partenaire.

¹ Bugeja-Bloch F., Lambert A., Noûs C., 2021, « Les conditions de logement en France. Une approche multidimensionnelle des inégalités de logement selon les classes sociales », *Revue des politiques sociales et familiales*, n° 141, p. 91-105 ; Dietrich-Ragon P., 2021, « Les étudiants des catégories populaires face à la décohabitation familiale. Recherche de logement et perception de sa place dans la société », *Terrains & travaux*, n° 38, p. 121-146 ; Dietrich-Ragon P., Loison M., 2025, *La face cachée du mal-logement. Enquête en marge du logement ordinaire*, Aubervilliers, INED éditions ; Fondation pour le logement des défavorisés, 2025, « L'état du mal-logement en France », Rapport annuel.

² Berthet M., Artigalas V., Bleunven Y., 2025, « Rapport d'information fait au nom de la commission des affaires économiques sur le logement des jeunes », Rapport d'information du Sénat n° 29 ; Cour des comptes, 2025, *Rapport public annuel 2025 : les politiques publiques en faveur des jeunes*, Paris ; Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ), Conseil national de l'habitat (CNH), 2025, « Le logement des jeunes : une urgence sociale ! », Rapport remis à la Première ministre, Paris.

³ Pour les besoins de cette étude sur le logement, l'analyse s'est toutefois concentrée sur les 18-30 ans, les 15-17 ans étant très rarement indépendants sur le plan résidentiel.

GRAPHIQUE S1. SITUATION RÉSIDENTIELLE DES JEUNES SELON L'ÂGE (EN %)



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2025. Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.
 Note de lecture : Début 2025, 30 % des jeunes de 18-24 ans vivent exclusivement dans un logement indépendant.

Loin d'être linéaires, **les trajectoires résidentielles des jeunes sont ponctuées d'allers-retours** : un quart des jeunes vivant actuellement et exclusivement dans un logement indépendant (26 %) sont déjà retournés vivre chez leurs parents. Ce va-et-vient concerne notamment les étudiants, étudiantes ou élèves sans activité professionnelle (33 %), et plus encore celles et ceux qui résident en résidence étudiante (42 %), révélant une autonomie parfois ajustée aux aléas de la vie étudiante. Inversement, un tiers des jeunes cohabitant uniquement avec leurs parents (33 %) ont déjà vécu dans un logement indépendant par le passé.

Parmi l'ensemble des jeunes qui ont effectué des allers-retours entre un logement indépendant et le domicile de leurs parents, 24 % déclarent être retournés chez leurs parents à la fin d'une année scolaire, d'un stage ou de leurs études. La séparation amoureuse ou le deuil représente la deuxième raison la plus fréquente (18 %), en particulier chez les femmes (23 %, contre 13 % des hommes).

Lorsqu'elles et ils accèdent à un logement, les jeunes résident majoritairement en appartement et sont **locataires** (ou sous-locataires), principalement dans le parc privé (41 %) et, dans une moindre mesure, dans le parc social (23 %) ou en résidence étudiante (6 %). La demande de logements sociaux demeure toutefois importante : quatre jeunes sur dix déclarent avoir déjà déposé une demande de logement social au cours de leur vie, mais seule la moitié d'entre eux a pu en bénéficier jusqu'alors. L'accession à la propriété est moins répandue (23 %), vraisemblablement freinée par des coûts élevés, des ressources économiques limitées, un apport personnel insuffisant et le besoin de mobilité. D'ailleurs, six jeunes sur dix disent avoir déménagé au cours des deux années précédant l'enquête.

▪ **Partir ou rester chez ses parents : pour quelles raisons ?**

Les jeunes quittent le domicile parental (« décohabitent ») principalement pour poursuivre leurs études ou s'installer en couple, chacun de ces motifs étant évoqué par environ un quart d'entre eux (23 %). Le désir d'indépendance arrive juste ensuite (21 %), suivi par l'occupation d'un emploi (15 %). La nécessité de quitter le milieu familial (pour conflit, violences subies...) [9 %] ainsi que la charge financière que représente la cohabitation pour les parents (7 %) figurent parmi les dernières raisons déclarées par les jeunes pour justifier leur départ.

Les motivations au départ varient en fonction du sexe et de l'âge. Ainsi, les jeunes femmes décohabitent plus souvent que les hommes pour étudier (26 %, contre 19 % des jeunes hommes) ou vivre en couple (27 %, contre 20 %). De leur côté, les hommes décohabitent davantage que les femmes pour travailler (18 %, contre 12 %) ou soulager financièrement leurs parents (9 %, contre 4 %). Les 18-24 ans partent surtout pour leurs études (27 %), et les 25-30 ans le font avant tout pour s'installer en couple (29 %) ou gagner en autonomie (23 %). Des différences sont aussi sensibles selon l'origine sociale : les jeunes issus des milieux favorisés⁴ quittent un peu plus fréquemment leurs parents pour poursuivre leurs études (26 %) alors que celles et ceux de milieux modestes⁵ le font davantage pour la vie de couple (29 %). Le lieu de résidence joue peu, si ce n'est que la poursuite d'études est moins souvent évoquée dans les petites et moyennes agglomérations (2 000 à 99 000 habitants) [17 %], tandis que l'installation en couple est un peu moins fréquemment mentionnée dans les grandes agglomérations (100 000 à 199 000 habitants) [19 %].

Parmi les jeunes qui vivent exclusivement chez leurs parents (ou chez l'un d'eux) et qui n'ont jamais occupé de logement indépendant, une majorité (63 %) a déjà envisagé de partir, notamment celles et ceux en emploi ou en couple. Les principaux freins pour ces jeunes qui ont déjà projeté un départ sont d'ordre économique et professionnel : elles et ils citent avant tout le coût du logement et de la vie (37 %) ainsi que la nécessité d'attendre de trouver un emploi avant de pouvoir accéder à un logement (40 %). À l'inverse, les jeunes qui n'ont pas envisagé de quitter le domicile parental mentionnent plutôt leur jeune âge (41 %) ou l'attachement à la vie familiale (32 %). Ces dimensions économiques, professionnelles et relationnelles façonnent donc fortement leurs trajectoires résidentielles et les rythmes de décohabitation.

▪ *Des conditions de logement plus dégradées que celles de leurs aînés*

Les jeunes âgés de 18 à 30 ans occupant exclusivement leur propre logement disposent en moyenne de **logements plus petits** que leurs aînés : près d'un tiers (32 %) vivent dans une à deux pièces, contre seulement 11 % des 31-50 ans, 14 % des 51 ans et plus occupant un logement indépendant. Les étudiants, étudiantes ou élèves sans activité professionnelle sont particulièrement concernés par l'exiguïté de leur lieu de résidence : 52 % vivent dans un logement d'une à deux pièces, souvent des studios. La taille du logement varie également selon le territoire : les jeunes ruraux disposant de leur propre logement vivent dans des habitations plus grandes, tandis que les jeunes urbains occupent plus souvent de petites surfaces, probablement en raison du coût élevé et de la rareté des grands logements en ville. En revanche, la situation professionnelle ou la catégorie socioprofessionnelle semblent avoir un effet limité sur la taille du logement.

Les jeunes qui vivent uniquement dans leur propre logement ont globalement de **moins bonnes conditions de logement** que les plus âgés : 40 % signalent un manque d'isolation (contre 34 % des plus de 30 ans disposant de leur propre logement), 36 % des nuisances sonores (contre 20 %) et 21 % un logement en mauvais état ou insalubre (contre 13 %). Ces défauts et nuisances du logement indépendant sont encore plus marqués chez les jeunes qui alternent avec le domicile parental. Les locataires du parc social (18-30 ans) sont aussi les plus concernés par le mauvais état ou l'insalubrité du logement, cité par 34 % d'entre eux, contre 25 % des locataires du parc privé, 20 % des propriétaires et des locataires en résidence étudiante.

Les inégalités de qualité résidentielle tiennent sans doute à plusieurs facteurs : des ressources économiques faibles qui contraignent les jeunes à occuper des logements plus exigus et plus dégradés ; et des écarts de patrimoine, les plus de 30 ans étant plus souvent propriétaires et en mesure d'investir

⁴ Parents exerçant une profession supérieure.

⁵ Parents employés ou ouvriers.

dans la rénovation. Enfin, le mode de vie des jeunes, marqué par une plus forte urbanité, peut expliquer leur surexposition aux nuisances sonores ainsi que la taille plus restreinte de leur logement.

Des trajectoires résidentielles contraintes et inégalitaires

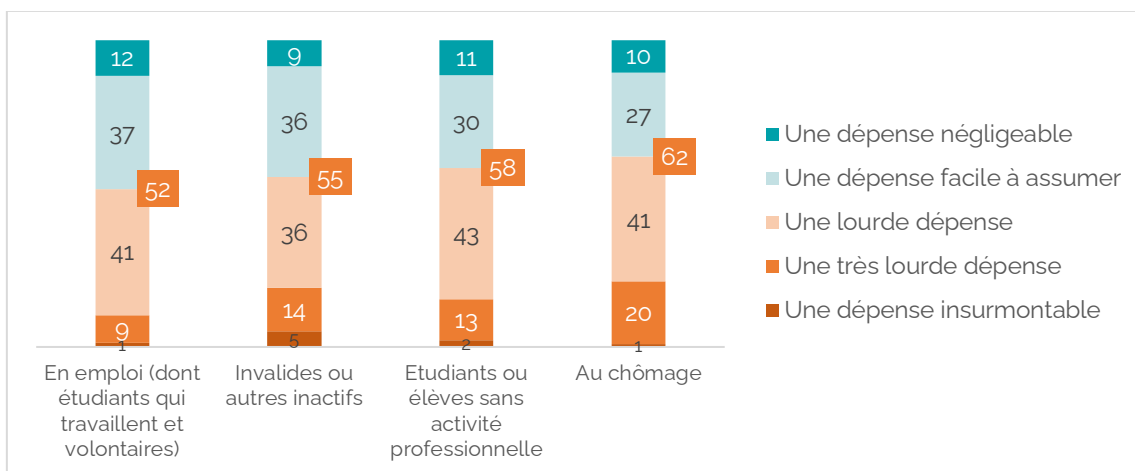
▪ Les dépenses de logement pèsent fortement dans le budget des jeunes

Plus de la moitié des jeunes occupant exclusivement un logement indépendant (56 %) estiment que leurs **dépenses de logement** représentent une charge importante : 43 % les jugent lourdes, 11 % très lourdes et 2 % insurmontables. Les jeunes alternant entre un logement indépendant et le domicile parental ressentent toutefois une pression financière un peu moindre (43 %), sans doute parce que certains et certaines bénéficient d'un soutien parental, ce qui peut atténuer la perception de la charge perçue.

Inversement, le sentiment de contrainte budgétaire est plus prononcé chez les jeunes au chômage (62 %) ainsi que chez les étudiants, étudiantes ou élèves sans activité professionnelle (58 %) [graphique S2]. La perception de la charge financière est également différente en fonction du sexe : les jeunes femmes ressentent plus fortement le poids de dépenses de logement (59 %, contre 48 % des jeunes hommes). Plusieurs facteurs peuvent contribuer à cet écart : les femmes disposent en moyenne de revenus plus faibles, accèdent plus tôt à l'autonomie résidentielle et sont plus fréquemment à la tête de familles monoparentales que leurs homologues masculins.

GRAPHIQUE S2. PERCEPTION DU POIDS DES DÉPENSES LIÉES AU LOGEMENT INDÉPENDANT SELON LA SITUATION D'ACTIVITÉ (EN %)

Par rapport à votre budget, diriez-vous que les dépenses liées à votre logement (indépendant) actuel (loyer, remboursement de prêt, charges...) sont...



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2025. Champ : Jeunes âgés de 18 à 30 ans occupant un logement indépendant (y compris celles et ceux qui vivent en partie chez leurs parents et en partie dans leur propre logement).

Note de lecture : Début 2025, 41 % des jeunes de 18-30 ans en emploi estiment que les dépenses liées au logement constituent une lourde dépense par rapport à leur budget. Au total, 52 % des 18-30 ans en emploi jugent qu'il s'agit d'une dépense lourde, très lourde ou insurmontable.

Le lieu de résidence est également déterminant : les jeunes vivant en milieu rural (moins de 2 000 habitants) ou dans de grandes agglomérations (100 000 à 199 000 habitants) sont plus nombreux à juger leurs dépenses de logement trop lourdes (59 % dans chacun des cas). Les propriétaires se sentent aussi moins contraints (43 %) que les locataires pour qui la charge est plus importante (49 % chez les locataires du parc social, 60 % chez les locataires parc privé et 64 % chez les locataires en résidence

étudiante). Enfin, la perception du poids financier du logement est liée au niveau de satisfaction et de confiance dans l'avenir proche : plus les jeunes se disent satisfaits ou confiants, moins elles et ils jugent leurs dépenses lourdes.

- **Des trajectoires résidentielles souvent empreintes de discriminations ou de traitements inégalitaires**

Près d'un jeune sur deux (47 %) âgé de 18 à 30 ans occupant ou ayant déjà occupé un logement indépendant déclare avoir subi au moins un type **discrimination** ou un **traitement inégalitaire**⁶ au cours de sa recherche de logement, une proportion bien supérieure à celle observée chez les plus de 30 ans (13 %). Les jeunes hommes se disent plus souvent concernés que les femmes (50 %, contre 43 %), une différence qui se retrouve pour tous les motifs de discrimination abordés, sauf celui du sexe où les résultats sont comparables entre hommes et femmes.

L'âge constitue le premier motif de discrimination (29 %) devant l'apparence (tenue, look, poids), les origines, la nationalité ou la couleur de peau, la situation familiale et le sexe (entre 20 et 22 %). L'orientation sexuelle, l'état de santé ou le handicap sont un peu moins souvent rapportés (respectivement 14 % et 15 %).

Les jeunes couples avec enfants évoquent plus fréquemment des discriminations en raison de leur situation familiale (34 %). Les moins âgés (18-24 ans) se disent aussi particulièrement exposés à tous les types de discriminations recueillis, probablement en raison de leur plus grande précarité et d'une sensibilité accrue à ces enjeux. Les étudiants, étudiantes ou élèves sans activité professionnelle figurent également parmi les plus concernés (51 %, tous types de discrimination confondus), tout comme les jeunes cadres (51 %) et les jeunes issus des milieux favorisés (51 %), possiblement plus attentifs aux injustices perçues.

Enfin, les jeunes résidant dans le parc social sont plus nombreux à rapporter au moins un type de discrimination ou un traitement inégalitaire (49 %, contre 43 % des jeunes propriétaires et 41 % des locataires du parc privé). Ce constat suggère que le recours au parc social pourrait constituer une solution de repli à l'issue de recherches infructueuses, notamment marquées par des discriminations.

- **Le rôle déterminant de l'entourage dans l'accès au logement**

Si près de la moitié des jeunes âgés de 18 à 30 ans occupant ou ayant déjà occupé un logement indépendant (47 %) – en particulier les jeunes femmes – ont trouvé leur logement par leurs propres moyens, l'entourage⁷ a un rôle relativement important dans l'accès au logement. Ainsi, 22 % des jeunes disposant ou ayant déjà disposé de leur propre logement déclarent **l'avoir trouvé à l'aide de leurs proches**, contre 16 % des plus de 30 ans. Ce soutien est plus fréquent chez les 18-24 ans (26 %, contre 19 % des 25-30 ans), souvent en complément de l'aide du lieu d'études ou du CROUS (12 % des 18-24 ans ont trouvé leur logement par ce biais, contre 5 % des 25-30 ans). Cependant, les jeunes issus de milieux populaires apparaissent plus autonomes dans leur recherche : la moitié d'entre eux (52 %) disent avoir trouvé leur logement par eux-mêmes (sans aide extérieure), contre 44 % des jeunes de milieux favorisés.

Le rôle de l'entourage se révèle encore plus déterminant sur le plan financier. L'accès des jeunes à un logement indépendant s'appuie souvent sur un **soutien économique des proches**, en particulier chez

⁶ Dans le baromètre sept formes de discrimination ou de traitement inégalitaire étaient proposées aux répondants et répondantes : l'âge, le sexe, la situation familiale (parent isolé, famille nombreuse...), l'orientation sexuelle, l'origine, la nationalité ou la couleur de peau, l'apparence (tenue, look, poids) ainsi que l'état de santé ou le handicap.

⁷ Famille, amis et autres proches.

les moins âgés (18-24 ans). Parmi les 18-30 ans qui occupent un logement indépendant de manière permanente ou en alternance avec le domicile parental, les formes d'aide les plus courantes concernent le déménagement (47 %) et l'achat d'équipement (39 %). Chez les locataires, 35 % déclarent avoir reçu une aide pour le dépôt de garantie, 32 % pour le paiement du loyer et 22 % pour les frais d'agence.

Ces soutiens financiers varient toutefois selon l'origine sociale. Les jeunes issus des milieux favorisés sont bien plus aidés que celles et ceux de milieux modestes, et ce pour tous les postes d'aide considérés. À titre illustratif, quatre jeunes locataires sur dix issus de familles favorisées ont reçu une aide de leurs proches pour le loyer, contre deux jeunes locataires sur dix issus de familles modestes. Les cadres locataires sont également davantage soutenus que les employés ou ouvriers, et les jeunes hommes locataires plus fréquemment que les femmes. Cette différence pourrait s'expliquer par des trajectoires résidentielles différenciées, les jeunes femmes s'installant plus souvent en couple, parfois chez un ou une partenaire déjà logé.

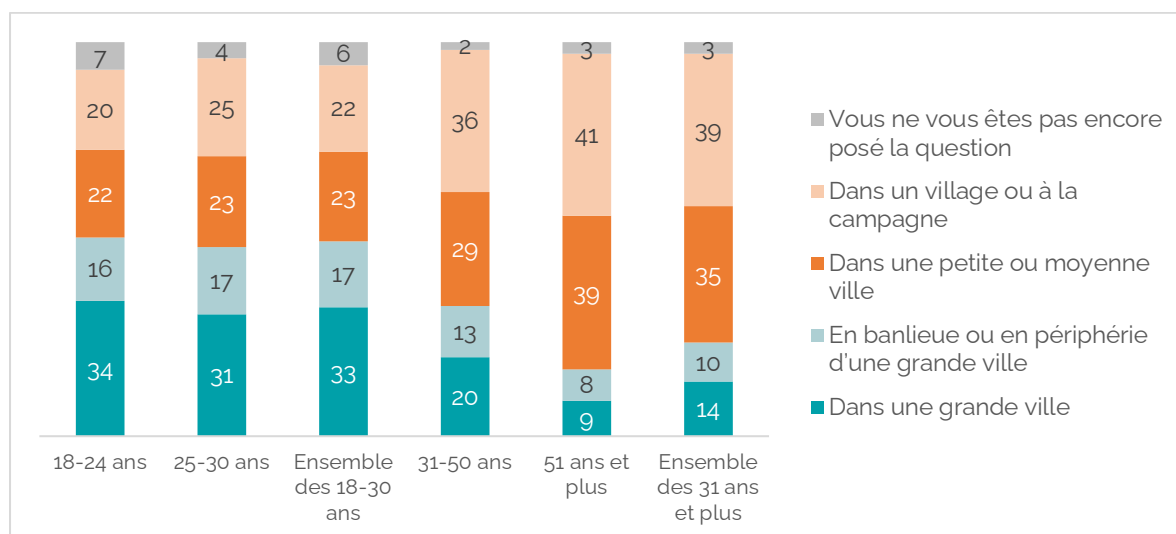
Les aspirations des jeunes en matière d'habitat

Dès le plus jeune âge, les jeunes développent des représentations précises de leur cadre de vie idéal, qu'il s'agisse du lieu de résidence, du type d'habitat ou du statut d'occupation.

Quel que soit leur sexe, les jeunes âgés de 18 à 30 ans préféreraient, dans l'idéal, habiter dans **une grande ville ou dans sa périphérie**, tandis que les plus de 30 ans aspirent à un cadre de vie moins dense, comme les villes petites et moyennes, les villages ou la campagne. Par exemple, 33 % des 18-30 ans préféreraient idéalement vivre dans une grande ville, contre 14 % des 31 ans et plus (graphique S3). Cet attrait pour les grandes villes est plus marqué chez les cadres (44 %), les étudiants, étudiantes ou élèves sans activité professionnelle (39 %), les jeunes célibataires sans enfants (35 %) et les jeunes issus des milieux favorisés (35 %). Le lieu de résidence actuel influence aussi fortement ces préférences, les jeunes se projetant plus facilement dans un cadre de vie proche de celui qu'elles et ils connaissent déjà.

GRAPHIQUE S3. LOCALISATION DU LOGEMENT IDÉAL SELON L'ÂGE (EN %)

Idéalement, vous préféreriez vivre... ?



Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2025. Champ : Ensemble des personnes âgées de 18 ans et plus.

Note de lecture : Début 2025, 34 % des jeunes de 18-24 ans préféreraient « idéalement » vivre dans une grande ville. C'est le cas de 20 % des 31-50 ans.

La jeunesse se caractérise en outre par une appétence marquée pour la **mobilité résidentielle**, comparable entre femmes et hommes : 20 % des 18-30 ans préféreraient idéalement changer de région de résidence (contre 14 % des 31 ans et plus) et 15 % vivre à l'étranger (contre 6 %). Cette aspiration à la mobilité résidentielle est plus fréquente chez les moins âgés (18-24 ans), chez les jeunes vivant chez leurs parents (ou hébergés par de la famille), et plus particulièrement chez celles et ceux alternant entre leur logement et le domicile parental. À l'inverse, parmi les jeunes en emploi et les jeunes qui occupent exclusivement un logement indépendant, l'ancrage territorial se renforce. Par exemple, 44 % des jeunes vivant uniquement dans leur logement aspirent idéalement à continuer à habiter dans leur commune actuelle, alors que c'est le cas de 34 % des jeunes cohabitant avec leur famille. La mobilité résidentielle semble aussi liée au niveau de satisfaction des jeunes et à leur confiance en l'avenir, les moins satisfaits et les moins confiants étant plus enclins à envisager une mobilité.

La maison individuelle constitue l'idéal résidentiel des jeunes tant chez les jeunes femmes que chez les hommes : près de sept sur dix (68 %) préféreraient idéalement vivre dans une maison plutôt que dans un appartement, une tendance qui s'affirme légèrement avec l'avancée en âge (71 % des 25-30 ans) et chez les jeunes en emploi (73 %). En revanche, les jeunes issus de milieux favorisés y sont un peu moins attachés (67 %, contre 73 % des jeunes dont les parents sont ouvriers ou employés). Enfin, le fait de vivre actuellement dans une maison renforce considérablement le souhait de conserver ce cadre de vie : 82 % des jeunes habitant une maison souhaitent conserver ce mode de vie, contre 58 % de celles et ceux résidant en appartement.

L'aspiration à **devenir propriétaire** est tout aussi forte, autant chez les jeunes femmes que chez les hommes : sept sur dix (71 %) préféreraient idéalement être propriétaires. Ces aspirations – maison et propriété – renvoient sans doute à une recherche de stabilité, mais aussi à un idéal pavillonnaire encore très présent, associant la maison individuelle à l'autonomie, à la réussite et à une certaine qualité de vie. Cependant, des inégalités sont là encore perceptibles : les jeunes en emploi (74 %), notamment les cadres (78 %), ainsi que les étudiants, étudiantes ou élèves sans activité professionnelle (76 %) aspirent davantage à être propriétaires que les autres jeunes.

NOTE AUX LECTRICES ET AUX LECTEURS

La synthèse ici présentée met évidence les résultats les plus saillants de l'enquête. D'autres résultats complémentaires peuvent être consultés dans les différentes parties de ce cahier, notamment sur :

- la colocation ;
- les déménagements ;
- les demandes de logement social et en cité universitaire ;
- les restrictions budgétaires ;
- les aides publiques dédiées au logement.

Retrouvez l'intégralité du rapport téléchargeable sur www.injep.fr

LE LOGEMENT DES JEUNES EN 2025 : ACCÈS, CONTRAINTES ET ASPIRATIONS RÉSULTATS DU BAROMÈTRE DJEPVA SUR LA JEUNESSE

Les conditions de vie et les trajectoires résidentielles des jeunes en France révèlent un paradoxe : l'autonomie demeure un horizon largement désiré, mais son accès est de plus en plus contraint. Selon le baromètre DJEPVA 2025, près d'un jeune sur deux (45 %) vit dans son propre logement, tandis que quatre sur dix résident encore dans la famille. Ces parcours résidentiels sont rarement linéaires : beaucoup connaissent des allers-retours entre indépendance et retour chez les parents, le plus souvent en raison des études ou de ruptures amoureuses. L'accès à un logement autonome se heurte à des obstacles multiples : loyers élevés, précarité professionnelle, faibles ressources et pénurie de logements sociaux. Les jeunes locataires occupent souvent de petites surfaces, mal isolées, parfois dégradées. Les dépenses liées au logement pèsent lourdement sur leurs budgets : plus d'un sur deux estime qu'elles sont trop importantes, en particulier les femmes, les étudiants et les jeunes chômeurs. Ces contraintes nourrissent des inégalités durables entre catégories sociales et entre territoires.

Les discriminations s'ajoutent aux difficultés économiques : près d'un jeune sur deux déclare avoir subi un traitement inégalitaire dans sa recherche de logement, principalement en raison de l'âge, de l'apparence ou de l'origine. Face à ces obstacles, le rôle de l'entourage demeure essentiel : deux jeunes sur dix ont trouvé leur logement grâce à leurs proches, et bon nombre ont reçu une aide financière pour leur logement, un soutien plus fréquent dans les familles favorisées.

Malgré tout, les jeunes gardent des aspirations claires : la majorité rêve d'une maison individuelle et souhaite devenir propriétaire, symbole de stabilité et de réussite. S'ils restent attirés par les grandes villes et ouverts à la mobilité, leur idéal résidentiel combine autonomie, sécurité et qualité de vie. Le logement apparaît ainsi comme un enjeu central d'émancipation, mais aussi comme un révélateur des fractures économiques et sociales qui traversent la jeunesse française.